



Syndicat National de la Recherche Scientifique

Engagé-es au quotidien pour la recherche publique et tous ses personnels

Chercheurs-euses — Ingénieurs-es — Techniciens-nes

S'ENGAGER

AVEC LE SNCS-FSU

POUR LA RECHERCHE PUBLIQUE



www.sncs.fr

S'ENGAGER AVEC LE SNCS-FSU

Le **SNCS-FSU** défend les **droits** et les **intérêts matériels et moraux**, tant **collectifs qu'individuels**, des chercheur-euses, ingénieur-es et technicien-nes des établissements publics de recherche.

Le champ de syndicalisation rassemble les personnels des établissements publics de recherche dont au moins l'une des tutelles est le ministère en charge de la recherche. Les principaux établissements sont :

CNRS INRAE INRIA INSERM IRD



NOTRE ENGAGEMENT QUOTIDIEN

- **Accompagner et défendre** toutes et tous face aux injustices et aux difficultés au travail
- **Informier et conseiller** tous les personnels dans leur carrière et leur parcours professionnel
- **Lutter contre toutes les discriminations** et obtenir des droits nouveaux
- Obtenir **de réelles avancées pour les personnes en situation de handicap**
- Atteindre au plus vite **l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes**
- Agir pour la **transition socio-écologique**
- **Mener des réflexions sur la recherche**, ses pratiques et ses évolutions : IA, transition socio-écologique, visioconférence...



Le SNCS-FSU fait partie de la Fédération syndicale unitaire (FSU). À ce titre, il promeut un syndicalisme unitaire, démocratique, indépendant et pluraliste, au service des aspirations et des revendications des personnels.

Dans ses actions et ses combats, le SNCS-FSU favorise la coordination intersyndicale, en particulier avec les autres syndicats de transformation sociale.

DÉCOUVRIR NOS VALEURS



La recherche : un bien commun

Les débats et réflexions au sein du syndicat s'appuient sur une **analyse des enjeux globaux de la recherche scientifique**. La recherche est un bien commun qui participe à produire et développer des connaissances contribuant aux progrès nécessaires à l'humanité, à la préservation des écosystèmes, à l'égalité et à la paix entre les individus et les peuples. La recherche doit être la plus ouverte possible, être attentive aux enjeux et recevoir le soutien affirmé et pérenne de l'Etat. Les scientifiques de la recherche publique doivent bénéficier d'un emploi statutaire permanent.

Les métiers de la recherche

La recherche scientifique implique **des personnels aux multiples métiers**, nécessaires à la réalisation des objectifs de création et de partage de connaissances nouvelles. Le SNCS-FSU promeut l'articulation de ces métiers, ainsi que la **coopération et l'organisation collective** au sein des équipes, des laboratoires et des établissements. Il combat les dispositifs qui compromettent la notion de bien commun, qui dégradent les conditions de travail et favorisent le harcèlement.

La liberté de recherche et les libertés académiques

Les sciences et leurs découvertes ne sont ni prédictibles, ni pilotables. Elles ne sont pas davantage idéologiques et manipulables politiquement. **Le SNCS-FSU défend la liberté de recherche et les libertés académiques** : la liberté de mener des recherches guidées par l'intérêt scientifique, l'accès au temps et aux moyens nécessaires, et une évaluation scientifique par les pairs dont la qualité est assurée par des processus démocratiques et transparents.

NOS REVENDICATIONS POUR LE SERVICE PUBLIC DE LA RECHERCHE

Des **postes de titulaires de la fonction publique** pour tous les personnels de la recherche scientifique et des postes de chercheuses et chercheurs à temps plein.

La réduction de la précarité par un **plan pluriannuel de l'emploi scientifique** comprenant la création de 60 000 postes de titulaires et 7 000 contrats doctoraux.

L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, la prise en compte réelle du handicap, et la lutte contre toutes les discriminations.

La **revalorisation des rémunérations** au moins à la hauteur des corps comparables de la fonction publique d'Etat, l'intégration des primes au salaire, et la prise en compte des spécificités des parcours des scientifiques dans le calcul des pensions de retraite.

Le **financement des laboratoires** par des dotations de base suffisantes pour mener une activité de recherche décente hors dotations exclusives par appels à projets.

L'augmentation de 8 milliards d'euros du budget annuel de la recherche publique pour atteindre l'objectif de **1% du produit intérieur brut (PIB)**.

EN SAVOIR PLUS



ADHÉRER AU SNCS-FSU

Rejoindre le plus grand réseau d'élues et élus au Comité national et dans les instances scientifiques.

sncs.fr



REVUE LA VIE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

La VRS explore les grandes questions scientifiques et politiques en lien avec les préoccupations de la société.

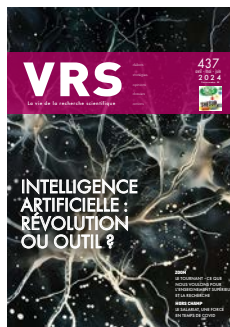
lavrs.fr



VRS n°443



VRS n°441



VRS n°437

Suivez-nous sur les réseaux !



@sncs-fsu



@SNCS-FSU



SNCS-FSU

SNCS-FSU

CNRS Délégation Île-de-France Villejuif
7 rue Guy Môquet 94800 VILLEJUIF

01 49 58 34 09 - syndicat@sncs.fr

www.sncs.fr



Ne pas jeter sur la voie publique

